



LE 6 NOVEMBRE, LES RETRAITÉ·ES DANS L'ACTION

Manifestation pour la satisfaction des revendications des retraité·es

LYON : 14h00 - Place de la Comedie → Préfecture

VILLEFRANCHE : 18h00 - Place des arts

Le projet de budget 2026 du gouvernement Lecornu bis reprend les mesures d'austérité du projet Bayrou et ce sont les personnes en retraite qui sont le plus visées :

- **Gel des pensions en 2026 et sous-indexation probablement jusqu'en 2030 !** Le Medef appuie le gouvernement par le gel de la retraite complémentaire Agirc-Arrco. C'est une perte de pouvoir d'achat de 1,4 % en 2026 (montant prévu de l'inflation).
- **Doublement des franchises médicales**, ce qui augmente le reste à charge sur les médicaments, les consultations, les actes paramédicaux, les transports sanitaires. Il frappe en premier les personnes âgées, qui sont celles qui ont le plus besoin de se soigner, qui représentent 43 % des personnes en ALD, l'Affectation de Longue Durée remise en cause.
- **Gel de l'ASPA, l'allocation de Solidarité aux Personnes Âgées**, le minimum vieillesse des retraité·es les plus modestes.
- **Recul des services publics dont les retraité·es ont particulièrement besoin, des hôpitaux**, qui subissent encore des suppressions d'effectifs. Les associations, pourtant fort utiles, subissent des coupes énormes dans les aides et subventions.

L'année blanche coûtera en moyenne 350 € par an à un ménage dont la personne de référence est un·e retraité·e : 320 € de baisse de pension, 20 € de hausse d'impôt, 10 € de prestations sociales. Ce sont les retraité·es les plus touché·es, un salarié perdra 105 €, un chômeur 180 €.



Avec les organisations de retraité·es CGT, Solidaires, FSU, CFE-CGC, CFTC, Ensemble&Solidaires et LSR, mobilisons-nous massivement pour exiger :

- la revalorisation de 10 % de toutes les pensions,
- des mesures pour les petites retraites,
- l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires,
- le droit à la santé et à l'accès aux soins pour toutes et tous,
- le retour de la retraite à 60 ans avec des départs anticipés pour les métiers pénibles,
- le maintien de l'abattement fiscal de 10 %.

La santé des retraité·es mise en péril avec ce projet de loi.

- Doublement des franchises médicales et de la participation forfaitaire annuelle fixée à 100 euros.
- Remise en cause du statut « Affection de longue durée ».
- Diminution de la prise en charge des cures thermales.
- Aucune mesure sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Autant de mesures qui vont contraindre nombre de retraité·es à se priver de soins et de suivi médical.

Ce projet de budget implique un transfert de prestations de la Sécurité sociale vers les complémentaires santé, alors que plus de 700 000 retraité·es n'ont pas de mutuelle.

Il est possible de financer une Sécurité sociale répondant aux besoins de la population.

Stop aux exonérations de cotisations sociales, aux paradis fiscaux et aux aides publiques envers les grandes entreprises sans contrepartie. Cela représente plus de 379 milliards d'euros qui couvriraient l'ensemble des dépenses actuelles de la Sécurité sociale, du développement des hôpitaux et des centres de santé publics.

C'est une attaque sans précédent contre notre Sécurité sociale et les droits des retraité·es. Mêmes recettes, mêmes effets. Les retraité·es demeurent au cœur des attaques.